

Nouvelles locales du mardi 29 et mercredi 30 mai 2012

@rib News, 30/05/2012 | Politique - Le parti au pouvoir CNDD-FDD affirme que ce qui se fait actuellement en Suisse ne peut être considéré comme des négociations entre politiciens burundais. Il affirme aussi ne pas avoir reçu d'invitation et souligne que même Aimé Nkurunziza et Pascal Kekenwa, membres de ce parti qui ont été invités l'ont été à titre personnel et individuel. Ce qu'ils vont dire sera pris comme leur position individuelle qui n'impliquera pas celle de leur parti politique. [Isanganiro]

- Les services de la documentation nationale affirment être auteur du rapport publié par l'OLUCOME, qui accuse l'ancien vice-président de servir les intérêts de l'opposition burundaise. Selon l'ancien porte-parole Bigirimana, porte-parole de cette institution, ce n'est pas une façon de protéger ceux qui sont corrompus mais c'est une façon de contribuer au relèvement du pays. [Rpa]- Le porte-parole du président de la République annonce la création d'une commission pour pencher sur la question de l'OBR sur base du rapport de la documentation. Il critique en outre le fait que le président de l'Olucome ait parlé ouvertement de cette affaire et demande à la population de rester tranquille car il est entrain de suivre la question. [Rtnb]- Le neveu du défunt roi Mwambutsa a saisi la justice suisse et c'est pourquoi le processus de rapatriement de la dépouille de ce roi a été suspendu alors que le pas franchi était satisfaisant. Selon le ministre de la Culture, il est étonnant de voir que son neveu s'y oppose alors que sa fille avait demandé et approuvé cette idée de rapatriement. Il fait avoir que si la famille est en accord sur ce sujet, il va être appliquée la décision du gouvernement.

[Télé Renaissance] | Droits de l'homme - Après une visite des cachots et prisons de Bururi, l'APRODH a sorti un rapport de la situation des détenus de cette province. Alors que l'année passée cette province avait un taux de 30% en matière de respect des droits des prisonniers, elle a un taux de 70% au cours de cette année puisque jusqu'aujourd'hui, aucun détenu n'a subi des violations de ses droits. [Rtnb]- Selon Emmanuel Ntakarutimana, président de la CNIDH, le pays ayant passé plus de dix ans en guerre, il est urgent que les autorités fassent de leur mieux pour lutter contre la pauvreté et la corruption. Il constate en effet que les autorités ne se soucient que du politique alors que le développement culturel et économique a été ignoré. Selon lui, le développement économique est la solution des problèmes puisque "ventre affamé n'a point d'oreille". [Isanganiro]

[Télé Renaissance] | Sociétés - Les parents et enseignants de Kirangama en commune Butagana inquiets du fait que la construction programmée d'une école à cet endroit ne se fait à l'aide du ciment comme promis ont été surpris de voir qu'il a été fait usage de piliers en bois pour soutenir la charpente. Ils croient donc que le ciment promis a été détourné. [Rpa]- Les ressortissants d'Oman qui sont au Burundi en situation irrégulière vont bientôt avoir des papiers leur permettant de rester pour une année supplémentaire au Burundi en attendant les documents en provenance de leur pays d'origine. Signalons que c'est en 1926 que le premier ressortissant d'Oman a été enregistré dans les registres de l'Etat-civil burundais. [Télé Renaissance]

- Le président du parti Frodebu en commune Gahombo en province de Kayanza accuse le vice-président du parti CNDD-FDD de la même commune de l'avoir violemment battu. Il affirme que malgré les intimidations de la part des membres du CNDD-FDD, il va porter plainte. [Rpa] | Santé - Les femmes enceintes en province de Muyinga accusent la direction de cet hôpital de les renvoyer dans les structures de santé privées quant il s'agit de solliciter les services échographiques de cet hôpital. Ceci est dû au fait que ce service n'est pas fonctionnel dans cet hôpital depuis 4 mois. Elles voient que cela leur coûte très cher alors que le président de la République leur avait promis qu'elles seront prises en charge gratuitement depuis la conception de leurs grossesses jusqu'à ce que les enfants aient atteint l'âge de 5 ans. [Isanganiro]- La commission chargée de la vaccination a annoncé en conférence de presse qu'elle a exposé comment la rougeole a tué des enfants dans le pays et comment elle a pu être combattue. Elle précise qu'il est en train d'être organisée une campagne de vaccination contre cette maladie en faveur des enfants de 6 à 59 mois. Tout en se réjouissant du fait que malgré la présence de cette maladie, elle ne tue plus d'enfants, la commission demande à tous les parents de répondre massivement à ce rendez-vous. [Télé Renaissance]